

NOS ENGAGEMENTS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Qu'est ce que le développement durable ?

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987) à la tribune des Nations Unies.

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations Unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers « économie/écologie/social » : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

La société NORHAM depuis sa création en 1989 mène sa politique en accord avec ces valeurs.

Notre Politique Economique :

La dimension économique du développement durable intègre en premier lieu la notion de responsabilité envers nos clients et fournisseurs nous permettant ainsi de créer un réel consensus qui permet de développer l'Innovation – la Qualité – le Service. Cet ensemble est encadré par une forte volonté de certification de la part de la société NORHAM.

- NORHAM certifié ISO9001 (N° AFAQ/AFNOR 8004)
- Raccords FLEX-SEAL Plus® font l'objet d'une certification CSTBat (DTA 17/10-225) et d'un Agrément Technique Européen (ATE 09/0248)
- Raccords HYDROFLEX® avec ACS 11 MAT NY-089 et 11 ACC LY 265
- ...

Notre politique Ecologique :

La société NORHAM s'est associée pour le traitement et la valorisation de ses déchets avec la société drômoise Négométal qui est à ce jour le seul centre de recyclage de la région Romaneise (Drôme) agréé par la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement).

Cette proximité permet aussi de minimiser l'impact sur l'environnement et limiter le bilan carbone lié au transport de nos déchets.

Avec nos partenaires fournisseurs, la réglementation REACH qui impose la surveillance des produits chimiques nocifs est appliquée.

De plus en plus de gammes de nos produits sont aussi totalement recyclables.

Notre politique Sociale :

NORHAM veille à faciliter la diversité et l'égalité homme – femme ; à faciliter et accélérer les transferts de connaissances ; à motiver et impliquer ses collaborateurs et à encourager un engagement social et humain.

Cela se traduit par exemple :

- Des plans de formations annuels afin de développer les compétences
- Une organisation flexible favorisant la responsabilité et l'initiative
- Une communication des objectifs et résultats de la société en toute transparence lors des Revues de direction.
- Une reconnaissance du travail accompli par tous avec la mise en place d'un intéressement lié aux bénéfices de la société.
- Une participation à la vie de la cité.
- ...

Le développement durable est l'affaire de chacun d'entre nous.

Cette démarche s'inscrit dans la durée et participe à la croissance et au développement de l'entreprise.

F MICHEL
sept.-14.

